



## Avenant contrat de travail

Par **melasev**, le **16/10/2008** à **17:58**

J'ai repris mon activité en cdi le 10/05/2008. Le 17/06/2008 j'ai intégré un nouveau service dans la mesure où je n'avais plus mon poste dans le service initial. De plus le poste que j'ai repris en cdi est un remplacement de congé maternité. A ce jour je n'ai toujours pas de document stipulant cela et encore moins d'objectif dans la mesure où je suis sur un poste commercial.

J'ai envoyé un recommandé au drh mais toujours pas de nouvelle d'autant qu'il aurait été dit à la personne que je remplace qu'elle reprendra son poste à la fin de son congé maternité et moi on m'a dit que je conserverai ce poste!!!!

Quels sont mes droits face à ça.

Merci beaucoup